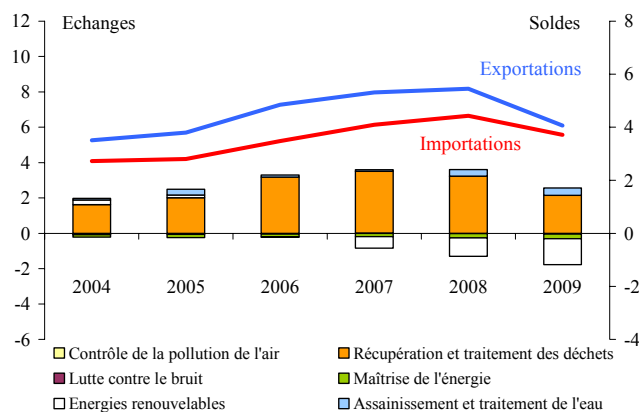




### Croissance soutenue des échanges d'éco-produits

Les échanges d'éco-produits augmentent fortement entre 2004 et 2008. Toutefois, ils chutent en 2009, à l'instar de l'ensemble des flux de la France, à l'exception de ceux liés aux énergies renouvelables (cellules solaires, biocarburants). Les énergies renouvelables deviennent ainsi le premier poste à l'importation en 2009. A l'exportation, ces produits ne représentent qu'une faible part des éco-produits, à la différence de l'Allemagne qui s'est depuis longtemps positionnée dans ce secteur, notamment dans les énergies solaires. En France, le socle des échanges d'éco-industries est plutôt constitué par le traitement de l'eau et les déchets, filières les plus matures des industries de l'environnement.

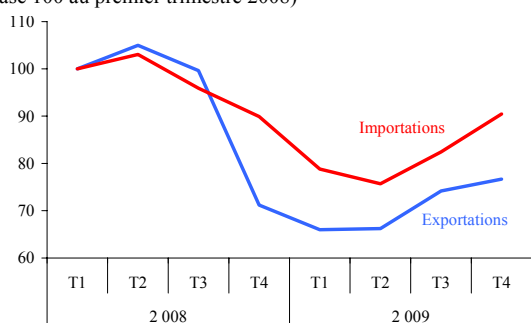
#### Evolution des échanges et des soldes d'éco-produits (en milliards d'euros)



Données CAF/FAB brutes

Source : Douanes

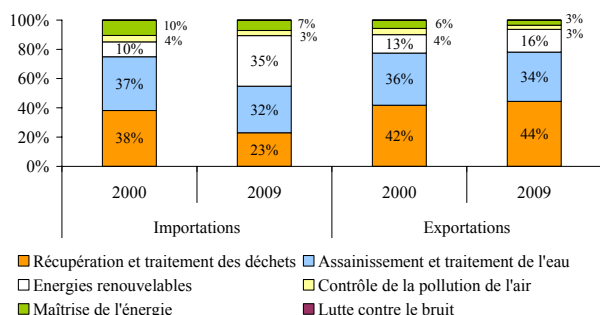
#### Evolution trimestrielle des échanges d'éco-produits (en %) (indice base 100 au premier trimestre 2008)



Données CAF/FAB, CVS/CJO

Source : Douanes

#### Répartition des échanges d'éco-produits par produits (en %)



Données CAF/FAB brutes

Source : Douanes

#### Forte croissance des échanges d'éco-produits entre 2004 et 2008

Les éco-produits sont des biens dont l'usage répond directement et exclusivement à un objectif environnemental. Il s'agit ici de produits de la récupération (déchets) et de produits industriels classés comme environnementaux (cellules photovoltaïques, biocarburants, installations pour le traitement de l'eau, voitures électriques, matériaux d'isolation, pompes pour l'assainissement, matériels pour le traitement des déchets...). Le marché de ces produits s'est développé rapidement ces dernières années, sous l'effet du durcissement progressif des réglementations environnementales et de l'innovation technologique.

Les échanges d'éco-produits augmentent de façon particulièrement soutenue entre 2004 et 2008 (+12 % en moyenne annuelle, contre +5 % pour l'ensemble des produits). Ils ralentissent en 2008 et s'orientent à la baisse en 2009 (-25 % à l'exportation, -16 % à l'importation), malgré une reprise à partir du troisième trimestre 2009, tirée par les produits liés à la récupération et au traitement des déchets, et, à l'importation, par les énergies renouvelables.

L'excédent des éco-produits double presque entre 2004 et 2006, pour atteindre 2,1 milliards. Il décroît par la suite, en raison des déficits croissants en matière d'énergies renouvelables, et revient à 0,5 milliard en 2009 (+1,5 milliard en 2008).

#### A l'exportation, spécialisation de la France dans le traitement de l'eau et des déchets

La France est le troisième exportateur européen d'éco-produits (9 % des ventes d'éco-produits de l'UE), loin derrière l'Allemagne (29 %), mais proche du Royaume-Uni (10 %), et le quatrième importateur européen (9 %) après l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.





A l'exportation, l'Allemagne et le Danemark sont plutôt spécialisés dans les énergies renouvelables (respectivement 31 % et 46 % de leurs ventes d'éco-produits). Plus de la moitié des ventes de l'Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables sont constituées de cellules photovoltaïques, alors que le Danemark est positionné sur l'éolien. L'Italie est spécialisée dans le traitement de l'eau.

Pour sa part, la France tire ses points forts de la récupération et du traitement des déchets (44 % des exportations d'éco-produits), ainsi que de l'assainissement et du traitement de l'eau (34%), où elle compte plusieurs leaders mondiaux. Les entreprises dont le chiffre d'affaires à l'exportation vient majoritairement des éco-produits sont peu nombreuses et se recensent principalement dans le domaine des déchets et de la récupération. Néanmoins, de nombreuses autres entreprises exportent également des éco-produits, sans que cela constitue pour autant leur activité principale.

La spécialisation française s'est longtemps avérée favorable, les exportations des deux principaux secteurs progressant rapidement entre 2004 et 2008 (respectivement +15 % et +9 % en moyenne annuelle). Dans le même temps, les ventes d'énergies renouvelables ont elles aussi été dynamiques (+9 %). Les cellules photovoltaïques, qui représentent un tiers des ventes des énergies renouvelables, expliquent plus de la moitié de cette hausse.

La récession industrielle montre néanmoins la fragilité de cette spécialisation : en 2009, les ventes de la plupart des éco-produits se replient nettement, à l'exception de celles des énergies renouvelables (+11 %), stimulées par la forte hausse des exportations de biocarburants (un quart des ventes d'énergies renouvelables en 2009) et la bonne tenue des ventes de cellules photovoltaïques (+5 %).

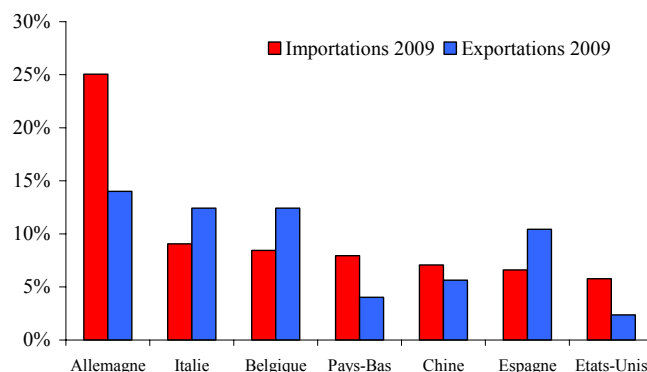
## A l'importation, poussée des énergies renouvelables

A l'importation, les éco-produits qui enregistrent les hausses les plus significatives entre 2004 et 2008 sont les énergies renouvelables (croissance moyenne annuelle de +38 %), et parmi elles, les cellules photovoltaïques et les biocarburants, ainsi que le traitement des déchets et de l'eau. Les énergies renouvelables deviennent le premier poste à l'importation en 2009 (plus d'un tiers des achats). Leurs importations demeurent très dynamiques en 2009 (+24 %), tirées par les cellules photovoltaïques, alors que les achats de biocarburants se contractent.

## Montée de la Chine dans le photovoltaïque

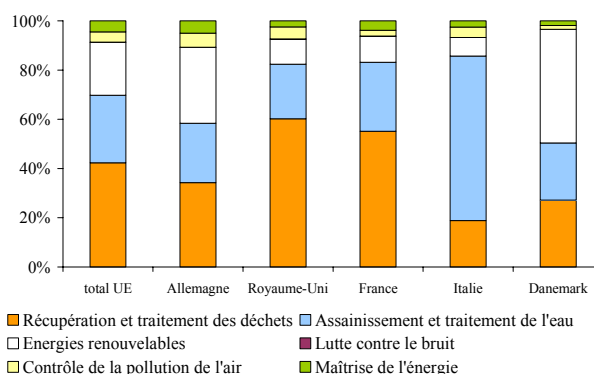
L'Allemagne, premier partenaire, absorbe 14 % des exportations françaises, et surtout fournit 25 % des importations. La Chine, 5<sup>ème</sup> client et fournisseur d'éco-produits, occupe une part croissante dans les échanges de la France. Après l'Allemagne, elle est devenue notamment le deuxième fournisseur de cellules photovoltaïques de la France. En 2009, les importations depuis la Chine accélèrent (+36 %), alors qu'elles chutent depuis les pays de l'UE (-21 %), principalement depuis l'Allemagne et l'Italie.

### Principaux clients et fournisseurs d'éco-produits en 2009 (en %)



Données CAF/FAB brutes Source : Douanes

### Spécialisation à l'exportation des pays de l'UE en 2008 (en %)



Source : Eurostat

### Méthodologie et sources

Cette analyse des échanges des éco-produits s'appuie sur les données douanières au niveau NC8. La liste de ces NC8 a été élaborée par le Commissariat Général au Développement Durable, en accord avec Eurostat. Cette liste peut être considérée comme le « noyau dur des éco-produits ». Les données présentées dans cette étude peuvent cependant légèrement différer de celles publiées jusqu'ici : les sources douanières ont été privilégiées, en place d'autres sources externes et la liste des produits concernés a été récemment révisée.

Evolution des échanges des éco-produits 2008 et 2009	Niveau (millions d'euros) 2009			Structure (%) 2009		Croissance (%)			
	Exportations	Importations	Solde	Exportations	Importations	Exportations		Importations	
						2008	2009	2008	2009
<b>Ensemble éco-produits</b>	<b>6 101</b>	<b>5 572</b>	<b>530</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-25,4%</b>	<b>8,2%</b>	<b>-16,1%</b>
Récupération et traitement des déchets	2 706	1 278	1 428	44,4%	22,9%	-0,8%	-39,5%	6,3%	-44,9%
Assainissement et traitement de l'eau	2 058	1 776	281	33,7%	31,9%	8,1%	-12,0%	-0,5%	-14,9%
Energies renouvelables	950	1 926	-976	15,6%	34,6%	11,5%	10,7%	28,6%	23,8%
Contrôle de la pollution de l'air	172	194	-22	2,8%	3,5%	-5,8%	-11,3%	3,3%	-5,5%
Maîtrise de l'énergie	211	390	-179	3,5%	7,0%	-3,2%	-31,4%	6,2%	-16,6%
Lutte contre le bruit	5	7	-3	0,1%	0,1%	15,6%	-48,0%	10,3%	-3,1%

Données annuelles CAF/FAB brutes

Source : Douanes